

ANPRAgence Nationale de la Promotion
de la Recherche scientifique**CLDP**

COMMERCIAL LAW DEVELOPMENT PROGRAM



**A Monsieur le Président de
l'Université de Sfax**

L'Agence Nationale de la Promotion de la Recherche scientifique (**ANPR**) co-organise avec l'Institut de Technologie de *Georgia des Etats Unis (Georgia Tech)* et le Département de Commerce des Etats Unis (**CLDP**) une formation professionnelle portant sur l'Innovation et la commercialisation des technologies. Cette formation est dédiée aux responsables des Bureaux de Transfert de Technologie (**BuTT**) et aux personnels en charge du Transfert de Technologie (TT) à l'ANPR et au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (**MESRS**).

Cette formation en ligne conduite en langue anglaise a pour objectif de renforcer l'expertise des bénéficiaires dans les domaines suivants : types d'Innovation, bonnes pratiques de transfert et de commercialisation de technologies; développement d'écosystèmes régionaux d'innovation *via* une interaction structurée entre les partenaires socio-économiques, le milieu universitaire, le gouvernement et les start ups avec l'ouverture sur les marchés internationaux.

Les participants retenus pour bénéficier de cette formation certifiante seront inscrits en tant qu'étudiants au **GTPE (Georgia tech Professional Education Institute)**. La formation durera 04 mois, portera sur 08 modules, impliquera 24 formateurs et sera clôturée par des épreuves d'admissibilité.

Dans ce cadre, nous vous invitons de bien vouloir désigner un candidat (Nom, Prénom, Adresse électronique et GSM) en charge de TT dans votre établissement **maîtrisant la langue anglaise** pour bénéficier de cette formation certifiante. Le dernier délai sera le 28/01/2022.

Cordialement

DG de l'ANPR

Prof Chedly ABDELLY

